

# SÉANCE ordinaire

**Le 4 juillet 2016**

---

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 4 juillet 2016, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louise Langlois, maire, et messieurs les conseillers Denis Pelchat, Richard Duguay et Gilles Daraïche.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

**SONT ABSENTS :** Madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Christian Dea et Luc Legresley.

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **160704.148 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles le point suivant :

- Reconnaissance d'ancienneté – Coordonnateur municipal – Monsieur Benoit Moreau;

#### **ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 Approbation des comptes à payer;
  - 4.2 Inscription – Congres FQM 2016;
  - 4.3 Contrat de travail pour un employé contractuel – Yoga – Madame France Laplante;
  - 4.4 Contrat de travail pour un employé contractuel – Yoga – Madame Frédérique Bélanger ;
  - 4.5 Ouvertures de rues – Parc industriel de Pabos;
  - 4.6 Fermeture d'une portion de la rue commerciale Est – Secteur Chandler ;
  - 4.7 Demande de modification au schéma d'aménagement – Zone industrielle Ruisseau Cormier (Pabos);
  - 4.8 Demande de modification au certificat d'autorisation d'exploitation d'un lieu d'élimination de neige;
  - 4.9 Demande au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
  - 4.10 Immeuble situé au 186, route de Saint-François, Quartier de Saint-François de Pabos;
  - 4.11 Rétrocession de terrains – Madame Carole Kearney;
  - 4.12 Octroi de contrat - Enseigne numérique – Posimage;
  - 4.13 Règlements d'emprunts – Annulation des soldes résiduaire;
  - 4.14 Fermeture partielle de la rue Commerciale Ouest – Évènements « concours de peinture et dîner en blanc »;

- 4.15 Avis de motion – Règlement d'emprunt pour des travaux de planage, d'asphaltage et de marquage.
- 5. RAPPORTS DES DIRECTEURS
  - 5.1 Finances
  - 5.2 Développement sportif, culturel et récréotourisme
  - 5.3 Travaux publics
  - 5.4 Incendie
  - 5.5 Urbanisme et de l'environnement
  - 5.6 Administratif
- 6. PROPOS DU MAIRE
- 7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
  - 7.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.149 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay , appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2016.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**160704.150 RECONNAISSANCE D'ANCIENNETÉ – COORDONNATEUR MUNICIPAL – MONSIEUR BENOIT MOREAU**

CONSIDÉRANT que monsieur Benoit Moreau fût embauché le 19 mars 2012 dans le cadre d'un programme financé par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que monsieur Benoit Moreau a travaillé de façon continue jusqu'à son embauche permanente par la Ville le 26 août 2014;

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Moreau de faire reconnaître son ancienneté au 19 mars 2012 afin de bénéficier de certains avantages sociaux;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et résolu que la Ville de Chandler reconnaisse l'ancienneté de monsieur Benoit Moreau pour la période du 19 mars 2012 au 26 août 2014 aux fins de la reconnaissance des vacances seulement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.151 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de juin 2016 représentant pour le journal des achats un montant de 649 729.57 \$ et de 86 874.41 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.152 INSCRIPTION – CONGRES FQM 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que les personnes suivantes soient et sont autorisées à participer au congrès de la FQM qui se tiendra les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2016 au Centre des congrès de Québec :

- Christian Dea
- Luc Legresley
- Gilles Daraïche

Il est également résolu que madame Annick Cotton, adjointe administrative et aux communications soit autorisée à procéder à l'inscription des représentants désignés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.153 SIGNATAIRES - CONTRAT DE TRAVAIL POUR EMPLOYÉ CONTRACTUEL – YOGA – MADAME FRANCE LAPLANTE**

REPORTÉE

**160704.154 SIGNATAIRES - CONTRAT DE TRAVAIL POUR EMPLOYÉ CONTRACTUEL – YOGA – MADAME FRÉDÉRIQUE BÉLANGER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux respectivement maire et directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler, le contrat de travail pour un employé contractuel à intervenir entre la Ville de Chandler et madame Frédérique Bélanger pour la session de yoga automne 2016 au coût total de 2 015 \$, au moyen de 13 versements, selon les modalités du contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.155 OUVERTURES DE RUES – PARC INDUSTRIEL DE PABOS**

CONSIDÉRANT que la ville agrandi son parc industriel de Pabos vers l'est pour augmenter son offre de terrains non-desservit par les services publics;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu de procéder à l'ouverture d'une rue vers l'est et d'une avenue vers le nord, tel que vu sur le plan cadastral minute 3250 produit par l'arpenteur-géomètre Jean-Louis Leblanc. La nouvelle rue portera le nom de « rue du Fontainier », l'avenue portera le nom de « avenue de la Cédrière».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.156 FERMETURE D'UNE PORTION DE LA RUE COMMERCIALE EST  
- SECTEUR CHANDLER**

CONSIDÉRANT que les articles 4 et 248 de la Loi sur les compétences municipales autorisent l'ouverture ou la fermeture de rue par résolution du conseil;

CONSIDÉRANT qu'en 2001, les municipalités de Chandler et Pabos ont bénéficié d'aides financières du gouvernement du Québec pour effectuer divers travaux municipaux ;

CONSIDÉRANT que lors de ces travaux, une partie de la rue Commerciale Ouest, soit l'extrémité Est de ladite rue a été fermée sans que les fonctionnaires municipaux ne retracent de règlement à cet effet;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la fermeture de cette portion de la route et de rétrocéder cette partie au propriétaire riverain afin de régulariser sa situation ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu ce qui suit :

- 1) Que la section de la rue Commerciale Ouest sise sur les lots rénovés 5 467 232, 5 467 233 et 5 467 234 soit désaffectée, fermée, abandonnée et abolie ;
- 2) Que ladite parcelle soit vendue aux propriétaires riverains pour la somme de 1\$ et que les frais relatifs à cette transaction soient à la charge de la Ville ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.157 DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT  
- ZONE INDUSTRIELLE RUISSEAU CORMIER (PABOS)**

CONSIDÉRANT qu'il n'y a plus d'activité industrielle dans cette zone depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT qu'il y a au moins une résidence unifamiliale construite et occupée dans cette zone;

CONSIDÉRANT que la ville de Chandler souhaite regrouper l'implantation d'industrie dans ces parcs industriels existants;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser madame Marie-Christine Thériault, directrice du service Urbanisme et environnement à déposer une demande à la MRC du Rocher-Percé pour que l'affectation industrielle du Ruisseau Cormier (secteur Pabos) soit retirée du schéma d'aménagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.158 DEMANDE DE MODIFICATION AU CERTIFICAT D'AUTORISATION D'EXPLOITATION D'UN LIEU D'ÉLIMINATION DE NEIGE**

CONSIDÉRANT que la ville doit aménager de nouveaux piézomètres sur son site de dépôt de neige usée;

CONSIDÉRANT que les dates d'échantillonnage en période de dégel doivent être modifiées pour tenir compte des hivers tardifs;

CONSIDÉRANT que la ville doit limiter la végétation aux abords du bassin de décantation;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux et madame Marie-Christine Thériault, respectivement directeur général et directrice du service Urbanisme et Environnement à déposer auprès du MDDELCC une demande de modification au certificat d'autorisation d'exploitation d'un lieu d'élimination de neige.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.159 DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES**

CONSIDÉRANT que le réservoir en eau potable de la ville de Chandler est situé sur le lot 5 072 697 (anciennement le lot 792) appartenant au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles depuis les années 1970;

CONSIDÉRANT que la ville de Chandler souhaite devenir propriétaire du fond de terrain où sont situés ses infrastructures publiques

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur

général et greffier à déposer une demande au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour que ce dernier lui rétrocède le lot 5 072 697.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.160 IMMEUBLE SITUÉ AU 186, ROUTE DE SAINT-FRANÇOIS, QUARTIER DE SAINT-FRANÇOIS-DE-PABOS**

CONSIDÉRANT que le propriétaire de l'immeuble, monsieur Michel Huard, entrepose une grande quantité de matériaux de construction désuets sur ton terrain situé au 186, route de Saint-François, matricule 9460-11-2349, ce qui contrevient à plusieurs articles du Règlement relatif aux nuisances numéro V-170-2013 de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT que la Ville a averti verbalement monsieur Huard à plusieurs reprises, a envoyé trois lettres d'avertissement par courrier recommandé datées du 25 septembre 2015, 28 octobre 2015 et 21 juin 2016 et que monsieur Huard n'a jamais coopéré ou entrepris de démarche pour se régulariser ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu de mandater Me Conrad Delisle pour mettre en demeure monsieur Huard, propriétaire de l'immeuble situé au 186, route de Saint-François, Quartier de Saint-François-de-Pabos, matricule 9460-11-2349, de procéder ou faire procéder, dans les 21 jours de la présente mise en demeure, au respect des règlements municipaux de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.161 RÉTROCESSION DE TERRAINS – MADAME CAROLE KEARNEY**

CONSIDÉRANT que la ville de Chandler à procédé à la fermeture d'une section de la rue Commerciale Est, enclavant ainsi les deux propriétés de madame Kearney;

CONSIDÉRANT que la ville de Chandler souhaite régulariser cette situation en rétrocédant les lots 5 467 233 et 5 467 234 à madame Kearney, ce qui aura pour effet de redonner façade sur rue à ces deux propriétés;

CONSIDÉRANT que la présence d'infrastructures publiques souterraines sur les lots 5 467 233 et 5 467 234, la Ville se doit d'y conserver une servitude;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller

Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu de rétrocéder les lots 5 467 233 et 5 467 234 à madame Carole Kearney en y conservant servitude pour les infrastructures publiques.

Il est également résolu que les coûts pour les services d'un arpenteur-géomètre et d'un notaire sont aux frais de la ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.162 OCTROI DE CONTRAT – ENSEIGNE LUMINEUSE – POSIMAGE**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres effectué par le directeur général et greffier pour la fourniture, la livraison, l'installation et la mise en service d'une enseigne lumineuse;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour la fourniture, la livraison, l'installation et la mise en service d'une enseigne lumineuse au plus bas soumissionnaire conforme soit la firme Posimage au prix total de 33 337 \$, toutes taxes incluses.

Il est également résolu que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

Il est également résolu que ce contrat fasse partie des projets visés par le règlement numéro V-185-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.163 RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS – ANNULATION DES SOLDES RÉSIDUAIRES**

ATTENDU que la Ville de Chandler a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU qu'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu

QUE la Municipalité de Chandler modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

QUE la Municipalité de Chandler informe le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

QUE la Municipalité de Chandler demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire mentionnés à l'annexe.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

N° du règlement	Dépense prévue au règlement	Emprunt prévu au règlement	Nouveau montant de la dépense	Nouveau montant de l'emprunt	Appropriation		Solde résiduaire à annuler
						Subvention	
V-120-2009	4 000 000 \$	4 000 000 \$	3 610 279 \$	2 521 228 \$		1 089 051 \$	1 478 772 \$
V-127-2010	5 800 000 \$	5 800 000 \$	5 489 601 \$	3 645 000 \$		1 844 601 \$	2 155 000 \$
V-139-2011	375 000 \$	375 000 \$	375 000 \$	225 000 \$		150 000 \$	150 000 \$
V-145-2012	6 800 000 \$	5 300 000 \$	6 799 514 \$	2 535 000 \$		4 264 514 \$	2 765 000 \$
V-149-2012	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	34 000 \$		66 000 \$	66 000 \$
V-155-2013	2 000 000 \$	2 000 000 \$	2 000 000 \$	745 000 \$		1 255 000 \$	1 255 000 \$
V-156-2013	2 000 000 \$	2 000 000 \$	1 999 600 \$	1 999 600 \$			400 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.164 FERMETURE PARTIELLE DE LA RUE COMMERCIALE OUEST – ÉVÈNEMENTS « CONCOURS DE PEINTURE ET DÎNER EN BLANC»**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'autoriser monsieur Jean-Pierre Duguay à fermer partiellement la rue Commerciale Ouest, aux dates suivantes :

Le samedi 23 juillet 2016, de 12 h à 18 h, entre Croque-mitaine et l'entrée ouest de l'Église de Chandler pour la tenue d'un concours de peinture.

Le dimanche 24 juillet 2016, de 12 h à 24 h, juste en avant du « Resto Le Chiâleux », pour la tenue d'un dîner en blanc.

Il est également résolu que monsieur Duguay devra respecter les résidents, commerçants et autres usagers de la route lors de la tenue des événements « concours de peinture et dîner en blanc ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.165 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR DES TRAVAUX DE PLANAGE, D'ASPHALTAGE ET DE MARQUAGE**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Denis Pelchat, qu'à une prochaine séance du conseil, il y aura présentation d'un règlement d'emprunt ayant pour objet de décréter la réalisation de travaux de planage, d'asphaltage et de marquage des rues de la municipalité ainsi qu'une dépense et un emprunt d'environ 550 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160704.166 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Denis Pelchat propose la levée de l'assemblée à 19h59.

**VILLE DE CHANDLER**

\_\_\_\_\_  
Louisette Langlois  
Maire

\_\_\_\_\_  
Roch Giroux,  
Directeur général et greffier